



*NAVIG'
PATRIMOINE*

L'expertise au service
de votre patrimoine

Document commercial dépourvu de valeur contractuelle



SURAVENIR

UNE FILIALE DU **Crédit Mutuel ARKEA**

Réf : 5250-4 (11/2023)

L'ASSURANCE-VIE

LES RAISONS DU SUCCÈS

L'ASSURANCE-VIE EST LE PLACEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS :

L'ENCOURS TOTAL DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE DÉPASSE LES 1 900 MILLIARDS D'EUROS AU MOIS DE JUIN 2023⁽¹⁾

► **UN CAPITAL DISPONIBLE À TOUT MOMENT⁽²⁾**

► **UNE FISCALITÉ PRIVILÉGIÉE⁽³⁾**

En cas de rachat

Si votre contrat a plus de 8 ans, sa plus-value est **exonérée d'impôt en cas de rachat dans une certaine limite** : 4 600 € pour une personne seule, 9 200 € pour un couple soumis à imposition commune. Il s'agit d'un **abattement renouvelé tous les ans**. La plus-value de votre contrat est en revanche soumise aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %.

FISCALITÉ DES PRODUITS ISSUS DE PRIMES VERSÉES À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017

Avant 8 ans	Après 8 ans ⁽⁵⁾
12,80 % ⁽⁴⁾ ou Impôt sur le Revenu (IR) sur option ⁽⁷⁾ + prélèvements sociaux 17,20 %	<p><i>Au-dessus du seuil</i> 12,80 %⁽⁴⁾ ou IR sur option⁽⁷⁾ + prélèvements sociaux 17,20 %</p> <p>-----</p> <p>Seuil de 150 000 € de primes versées⁽⁶⁾</p> <p>-----</p> <p><i>En-dessous du seuil</i> 7,50 %⁽⁴⁾ ou IR sur option⁽⁷⁾ + prélèvements sociaux 17,20 %</p>

En cas de décès

Votre capital (versements + plus-value) est transmis **hors succession** au(x) bénéficiaire(s) que vous avez désigné(s) :

- **en exonération totale du taux forfaitaire de 20 % ou de 31,25 % (article 9901 du CGI) et des droits de successions (article 757B CGI)** s'il s'agit de votre conjoint(e) ou de votre partenaire pacsé(e)⁽⁸⁾

- **en exonération totale d'imposition et des droits de succession** si le bénéficiaire est un membre de la fratrie, sous une double condition :

- qu'il soit, au moment de l'ouverture de la succession, âgé de plus de 50 ans ou atteint d'une infirmité le mettant dans l'impossibilité de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence ;
- qu'il ait été constamment domicilié avec le défunt pendant les 5 années ayant précédé le décès.

- **en exonération d'impôt dans une certaine limite (jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire) dans les autres cas** pour vos versements avant vos 70 ans⁽⁹⁾.

Les prélèvements sociaux (17,2 %) s'appliquent sur la plus-value de votre contrat.

► **PAS DE PLAFOND DE VERSEMENT**

⁽¹⁾ Source : France Assureurs.

⁽²⁾ Sauf acceptation du bénéfice du contrat par le(s) bénéficiaire(s), et autres cas de blocage tels que le nantissement.

⁽³⁾ Selon fiscalité en vigueur au 01/01/2023.

⁽⁴⁾ Après abattement de 4 600 € pour une personne ou 9 200 € pour un couple soumis à imposition commune.

⁽⁵⁾ Taxation des produits au taux de 7,50 % et 12,80 % au prorata des primes inférieures et supérieures à 150 000 €.

⁽⁶⁾ Primes versées - Primes rachetées au 31/12 de l'année N-1, tous contrats confondus (contrats de capitalisation + contrats d'assurance-vie) pour un même redevable.

⁽⁷⁾ En cas d'option pour le barème de l'IR, prélèvement d'un acompte du PFU au moment du rachat, puis régularisation l'année suivante sur le montant de l'IR.

⁽⁸⁾ Si le bénéficiaire est votre conjoint ou votre partenaire pacsé (ou fratrie sous conditions) : exonération totale du capital transmis (versements, intérêts et plus-values).

⁽⁹⁾ Pour les autres bénéficiaires : pour les versements effectués avant vos 70 ans, exonération du capital transmis (intérêts et plus-values compris) jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire ; au-delà, taxation de 20 % jusqu'à 700 000 €, puis 31,25 %. Pour les versements effectués après vos 70 ans, application des droits de succession après un abattement de 30 500 € tous bénéficiaires confondus, les intérêts et plus-values étant toutefois exonérés.

PROFITEZ DES SPÉCIFICITÉS DE L'ASSURANCE-VIE AVEC NAVIG'PATRIMOINE

Navig'Patrimoine⁽⁹⁾ est un contrat d'assurance-vie multisupport permettant l'investissement sur des supports en unités de compte et/ou le fonds en euros.

L'accès au fonds en euros implique un investissement minimum de 30 % sur des unités de compte.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

Que vous projetiez de **constituer un capital, valoriser un capital existant** ou encore **transmettre un capital** au(x) bénéficiaire(s) de votre choix, ce contrat est l'outil adéquat pour y répondre.

VALORISEZ VOTRE CAPITAL AVEC UN CONTRAT D'EXCEPTION

Avec Navig'Patrimoine, faites le choix d'un **contrat haut de gamme**.

Le versement initial minimum est de 25 000 €, ensuite, vous pouvez à tout moment :

- alimenter votre contrat par des versements libres ou programmés ;
- modifier la répartition de votre contrat entre les différents supports d'investissement proposés ;
- disposer de votre capital⁽²⁾ en procédant à des rachats.

Ce contrat vous offre aussi des **garanties décès optionnelles⁽¹⁰⁾** :

- une garantie décès : si votre contrat est en situation de moins-value liée aux unités de compte au moment du décès, vos bénéficiaires percevront au minimum l'équivalent de vos versements nets de frais ;
- une garantie décès accidentel : en cas de décès accidentel, vos bénéficiaires percevront un capital décès égal à la valeur de rachat du contrat.

VRAI
FAUX

LA CLAUSE BÉNÉFICIAIRE D'UN CONTRAT PEUT ÊTRE MODIFIÉE

VRAI !

Vous choisissez librement le(ou les) bénéficiaire(s), en cas de décès, du capital constitué sur votre contrat. Ensuite, vous avez le droit de changer d'avis ! Il est conseillé de tenir à jour la clause bénéficiaire de votre contrat, au rythme des événements qui ponctuent votre vie⁽¹¹⁾.

SEUL UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE PEUT ÊTRE DÉSIGNÉ COMME BÉNÉFICIAIRE EN CAS DE DÉCÈS

FAUX !

Vous pouvez choisir comme bénéficiaire un membre de votre famille tout autant qu'un ami ou une association.

⁽⁹⁾ Navig'Patrimoine est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport géré par Suravenir, entreprise régie par le Code des assurances. Le document d'informations clés (DIC) du contrat d'assurance-vie Navig'Patrimoine contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez vous procurer ce document auprès de Suravenir ou en vous rendant sur le site suravenir.fr.

⁽¹⁰⁾ Pour plus d'informations sur ces garanties, reportez-vous à la notice du contrat ou consultez votre conseiller.

⁽¹¹⁾ Sauf en cas d'acceptation bénéficiaire, la modification de la clause bénéficiaire nécessite l'accord préalable du/des bénéficiaire(s) acceptant(s).



UN LARGE ÉVENTAIL DE CHOIX POUR PLACER VOTRE CAPITAL

Les supports en unités de compte de la gestion libre et de la gestion déléguée présentent un risque de perte en capital.

Le contrat NaviG'Patrimoine vous donne accès à 2 modes de gestion, qui peuvent cohabiter : la gestion déléguée (mandat d'arbitrage) et la gestion libre.

► LE SERVICE DE GESTION DÉLÉGUÉE

Avec NaviG'Patrimoine, vous pouvez bénéficier du service de gestion déléguée à partir de **5 000 €** d'encours sur ce compartiment.

Avec ce **service premium**, la sélection des unités de compte (UC, voir en page suivante) de votre contrat, comme les arbitrages, sont réalisés par les experts de Suravenir, sur les conseils de plusieurs sociétés de gestion partenaires.

En adéquation avec votre profil investisseur*, avec l'aide de votre conseiller, vous choisissez votre profil de mandat d'arbitrage au sein de la **gamme générique** ou vous pouvez **investir suivant vos thématiques d'épargne qui vous correspondent**, sur l'un des 7 profils de la gamme Conviction ou l'un des 2 profils de la gamme Responsable.

Le mandat d'arbitrage, service de gestion déléguée est accessible sans frais sur versement. Les frais annuels de gestion sont de 0,80 % pour la part des droits exprimés en euros et de 1,30 % pour la part des droits exprimés en unités de compte⁽¹⁾.

► LA GESTION LIBRE

Vous choisissez vous-même les supports d'investissement de votre contrat, parmi une large sélection de plus de **270 supports** : titres de créances **non garantis en capital** (Gamme Sérénité ou Perspectives), fonds immobiliers, fonds en euros, ETF, FCPR...

Afin de vous aider dans la gestion de votre contrat, vous pouvez mettre en place des **options d'arbitrages programmés** : rééquilibrage automatique, investissement progressif, sécurisation des plus-values, stop-loss relatif⁽¹⁾, dynamisation des plus-values.

En gestion libre les frais annuels de gestion sont de 0,80 % tant sur la part des droits exprimés en euros que sur la part des droits exprimés en unités de compte⁽²⁾.

**EN
SAVOIR
PLUS**

*COMMENT EST DÉTERMINÉ VOTRE PROFIL INVESTISSEUR ?

Votre durée d'investissement, le niveau de performance que vous recherchez et votre sensibilité au risque associé de perte en capital déterminent votre **SRI maximum** : indicateur synthétique de risque et de performance. Il est calculé, sur une échelle de 1 (risque et performance faibles) à 7 (risque et performance élevés).

Ce SRI maximum permet de vous attribuer un **profil investisseur : prudent, équilibre, dynamique ou offensif**. Vos choix d'investissements devront être en adéquation avec celui-ci.

⁽¹⁾Le « stop loss » est une option de gestion des contrats d'assurance-vie. Elle permet de réaliser des arbitrages automatiques sur les investissements réalisés. Cette solution vise à limiter les pertes en cas de baisse de la valeur des investissements.

⁽²⁾Pour les autres frais, consultez la notice du contrat.

EST-IL RISQUÉ D'INVESTIR SUR DES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE ?

Dans un contrat d'assurance-vie, outre le fonds en euros, l'épargne peut aussi être placée sur des supports en Unités de Compte (UC).

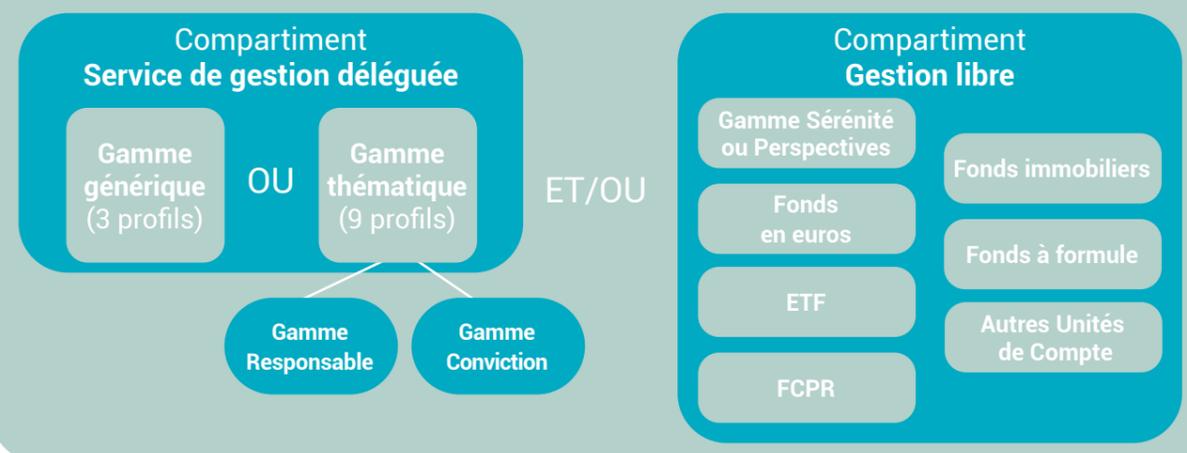
Investis en actions, obligations ou encore en parts de sociétés immobilières, ces supports en UC (Fonds Communs de Placement, SICAV, OPCVM, Titres de créances) offrent donc des **perspectives de performance plus élevées, mais présentent aussi un risque de perte en capital**.

Ceci est dû à la volatilité des marchés financiers, raison pour laquelle ce placement est plutôt conseillé pour du long terme (5 à 8 ans), si possible avec des versements périodiques pour lisser les fluctuations.

Les montants investis sur les UC ne sont pas garantis. L'investisseur court donc un risque de perte en totalité ou partie du capital investi.

LE + DE NAVIG'PATRIMOINE 2 COMPARTIMENTS COMPLETS

Le contrat d'assurance-vie NaviG'Patrimoine



Vous pouvez investir **à la fois sur les 2 compartiments** :

1. Sur l'un, vous confiez la sélection des supports d'investissement et les arbitrages à des experts (service de gestion déléguée),
2. Sur l'autre, vous accédez à des opportunités d'investissement disponibles uniquement en gestion libre.

LA GESTION DÉLÉGUÉE

GÉNÉRIQUE

Je choisis dans cette gamme selon mon profil investisseur

PRUDENT

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

ÉQUILIBRE

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

DYNAMIQUE

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

L'investissement en Unités de Compte dans le cadre de la gestion déléguée présente un risque de perte en capital.

THÉMATIQUE

Je choisis dans cette gamme selon mon profil investisseur et...

...mes convictions

...mon intérêt pour une épargne plus responsable

CONVICTION BIEN VIEILLIR CPR AM

« Je souhaite contribuer à l'économie du vieillissement afin de penser à notre bien-être sur le long terme. »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

CONVICTION EUROPE DNCA Finance

« Je souhaite investir dans l'économie européenne pour bénéficier de l'expertise de chaque pays dans des secteurs variés (industrie, luxe, etc.). »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

CONVICTION SANTÉ Sanso IS

« Je souhaite encourager les sociétés innovantes qui visent à développer des solutions durables face à des problématiques de santé. »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

CONVICTION ÉCONOMIE RÉELLE Eiffel Investment Group

« Je souhaite m'investir humainement dans un projet porteur de sens et contribuer au développement de mon territoire. »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

CONVICTION ENJEUX D'AVENIR Financière de l'Arc

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

CONVICTION INFRASTRUCTURES Schroders

« Je souhaite investir dans les infrastructures plus durables pour prendre part à des projets d'envergure (énergies, eau, transports, etc.). »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

CONVICTION MONDE Lazard Frères Gestion

« Je profite des meilleures opportunités sur les 5 continents, sans me mettre de frontières. »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

100 % des unités de compte labellisées

RESPONSABLE ÉQUILIBRE Federal Finance Gestion

« Je souhaite contribuer à soutenir les thématiques environnementales, sociales, les droits humains et la gouvernance d'entreprise. »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

Un profil majoritairement vert

RESPONSABLE DYNAMIQUE Federal Finance Gestion

« Je souhaite contribuer à la transition environnementale et viser une réduction de l'intensité carbone. »

NIVEAU DE RISQUE* 1 2 3 4 5 6 7

Et si je le souhaite, je complète avec

LA GESTION LIBRE

*Qu'est-ce que le niveau de risque ? Le niveau de risque est calculé sur la base du SRRI. Le SRRI (ou « Indicateur Synthétique de Risque et de Performance ») est un indice basé de façon standard sur la volatilité historique sur 5 ans d'un fonds (mesure des amplitudes de variations de sa valeur liquidative). Cet indice est compris entre 1, pour les supports les moins risqués, et 7, pour les supports les plus volatils.

Retrouvez les informations publiées en application du règlement européen dit « SFDR » : reglementaire-priips.suravenir.fr/

FONDS EN ARCHITECTURE OUVERTE, DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS, GAMME DE PRODUITS STRUCTURÉS (GAMME SÉRÉNITÉ OU PERSPECTIVES, AUTOFOCUS...), PROPOSÉS PAR DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS DE GESTION... Je n'hésite pas à contacter mon conseiller pour avoir des informations sur les produits du moment !

L'investissement sur ce type de produit est subordonné au niveau de risque que je suis en mesure de supporter.



GAMME GÉNÉRIQUE

	PRUDENT	ÉQUILIBRE	DYNAMIQUE
NIVEAU DE RISQUE*	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.			
ALLOCATION CIBLE	<p>70 % fonds en euros</p> <p>30 % unités de compte</p>	<p>50 % fonds en euros</p> <p>50 % unités de compte</p>	<p>30 % fonds en euros</p> <p>70 % unités de compte</p>
UNIVERS D'INVESTISSEMENT	261 supports d'investissement		
POUR QUI ?	Les adhérents qui cherchent à battre le rendement du fonds en euros sur le long terme, à limiter le risque de leur investissement tout en acceptant des gains potentiels plus limités.	Les adhérents qui cherchent un potentiel de performance plus élevé que le profil Prudent, au prix d'un risque plus élevé.	Les adhérents qui cherchent un potentiel de performance supérieur au profil Équilibre, tout en acceptant une volatilité et un risque de perte en capital plus importants.
DURÉE D'INVESTISSEMENT CONSEILLÉE	4 ans	6 ans	8 ans

*1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.



Federal Finance Gestion est une société de gestion spécialisée en gestion d'actifs. Depuis 40 années au service des épargnants et des investisseurs, la société affiche 43 milliards d'euros d'encours. Ses expertises sont regroupées au sein de 3 pôles (Mandat, Multigestion & Gestion Pilotée, Cross Asset Solutions), à destination des clients particuliers et/ou institutionnels. Au service de l'ensemble de ces équipes de gestion, un pool « Analyse financière et Recherche ESG » apporte son éclairage transversal, en particulier sur le thème de l'Investissement

Socialement Responsable, une conviction historique de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion a pour ambition d'être acteur de la transition aux côtés de ses clients et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Ainsi, au-delà de l'intégration systématique des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion, Federal Finance Gestion a construit une gamme de mandats pour apporter du sens aux investissements et accompagner les transitions.

CHIFFRES CLÉS

69 collaborateurs

43 Mds € d'actifs gérés

au 30/06/2023

GAMME CONVICTION

CONVICTION BIEN VIEILLIR



Le profil Conviction Bien Vieillir contribue :

- à sélectionner des placements combinant l'économie du vieillissement et le développement durable pour la construction de la performance.
- à rechercher la croissance des marchés actions, tout en maîtrisant le risque de leur investissement avec une exposition constante au fonds euro.

NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



ALLOCATION CIBLE

L'allocation cible est de 30 % en fonds euro et 70 % en unités de compte (dont au maximum 40 % d'unités de compte gérées par le groupe Amundi).



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

La part en unités de comptes sera majoritairement investie en actions d'entreprises liées à l'économie du vieillissement de la population, et en supports prenant en compte des critères extra-financiers (ESG : Environnement, Social, et Gouvernance de l'entreprise).



POUR QUI ?

Les adhérents qui souhaitent bénéficier de la tendance du vieillissement de la population à travers des investissements en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital.

L'investissement dans ce profil vous permet de bénéficier des deux grandes expertises de CPR AM : la gestion thématique et l'allocation d'actifs. A travers cette solution, nous souhaitons vous proposer un investissement respectant à la fois votre profil de risque et votre objectif de performance. Votre allocation d'actifs sera majoritairement investie sur des fonds ESG et sur des fonds actions bénéficiant de la performance des secteurs d'activités liés à la Silver économie (Économie du vieillissement ou Économie des seniors).



CPR AM est, depuis 2015, le centre d'expertise en gestion actions thématiques pour le groupe Amundi au niveau mondial. L'approche thématique de CPR AM trouve son origine dans l'identification des mégatendances sociétales, démographiques, économiques, environnementales et technologiques qui caractérisent notre présent et façonnent notre futur. CPR AM a su être pionnière et est reconnue sur des thématiques phares telles que le vieillissement de la population et les entreprises disruptives. Depuis 2017, la société développe une gamme thématique

à dimension ESG et à impact sur des stratégies variées comme la chaîne de valeur alimentaire, l'éducation ou encore le changement climatique.

Notre objectif : assurer la pérennité et le développement des solutions d'investissement thématiques existantes et à venir qui concilient « sens et potentiel de performance ».

CHIFFRES CLÉS

100 collaborateurs

57 Mds € d'encours

33 % d'actions thématiques

au 31/12/2022



Le profil **Conviction Europe** vise :

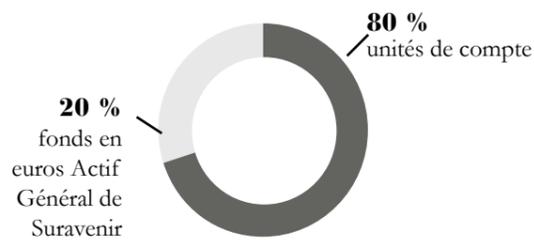
- à bénéficier des nombreuses opportunités qui existent parmi les actions européennes (y compris le Royaume-Uni) tant sur des critères de **valorisation et de performance à moyen ou long terme** que sur des aspects d'**univers d'investissement** ;
- à **rechercher une performance régulière avec un niveau de risque maîtrisé.**

NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



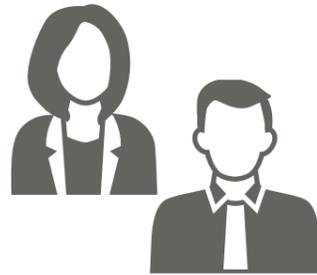
ALLOCATION CIBLE

Cette répartition peut être composée à hauteur de **40 % maximum d'unités de compte** gérées par DNCA Finance.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

La part en unités de compte sera majoritairement investie en **actions européennes** (y compris le Royaume-Uni). Une diversification Monde (inférieure ou égale à 40 %) reste possible selon les opportunités de marché.



POUR QUI ?

Les adhérents qui souhaitent modérer le risque de leur investissement tout en recherchant à le diversifier, en investissant notamment sur le marché actions.

La sélection des unités de compte se base sur des analyses quantitatives (notation des fonds, historique de performances...) et qualitatives (rencontres avec les gérants, études de leur processus de gestion...). Ce profil offre un **triple niveau de diversification** entre les classes d'actifs, les zones géographiques et les styles de gestion afin d'adapter le portefeuille aux différentes configurations de marché.

Depuis sa création en 2000, DNCA Finance est reconnue pour sa gestion de convictions couvrant l'ensemble des classes d'actifs, des styles de gestion (Value, Blend et Croissance) et des zones géographiques.

Fortes de leur approche patrimoniale, les équipes de DNCA Finance mettent au cœur de leurs engagements la prise en compte du risque à chaque étape de leur processus d'investissement sous sa dimension financière comme extra-financière. Elles proposent des stratégies d'investissement reconnues et régulièrement récompensées. DNCA a toujours eu une démarche éthique dans

son métier d'investisseur qui s'exprimait pleinement sur les sujets de gouvernance. Convaincu qu'une gestion de long terme doit aussi intégrer les dimensions sociétales et environnementales dans ses analyses.

DNCA considère l'Investissement Socialement Responsable (ISR) comme un moyen d'investir dans des sociétés qui ont une contribution positive sur l'environnement, le social et la société.

CHIFFRES CLÉS

169 collaborateurs
63 gérants-analystes
29,5 Mds € d'actifs gérés sous gestion
1,2 Md € en multigestion
46 fonds gérés



Le profil **Conviction Santé** vise :

- à accompagner des entreprises innovantes dans les domaines liés à la santé ;
- à financer une économie plus durable par la prise en compte des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la sélection de fonds ;
- à valoriser votre patrimoine sur l'horizon de placement recommandé avec un niveau de risque maîtrisé.

NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



ALLOCATION CIBLE

L'allocation cible est de 30 % en fonds euro et **70 % en unités de compte, dont au maximum 40 % d'unités de compte** gérées par Sanso IS.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

L'allocation en unités de compte sera majoritairement investie en supports d'investissement répondant à la thématique de **la santé et de la recherche médicale.**



POUR QUI ?

Les adhérents qui souhaitent s'exposer à des actifs corrélés aux problématiques liées à la santé, la recherche médicale et l'accès aux soins en privilégiant une exposition aux entreprises développant des solutions durables à des problématiques de santé.

Le profil **Conviction Santé** oriente ses investissements vers les entreprises **innovantes** dans les domaines liés à la santé au sein d'un univers mondial. La stratégie privilégie une exposition aux entreprises développant des **solutions plus durables répondant à des problématiques majeures de santé**, permettant d'accélérer la recherche, de soulager les systèmes de soins tout en visant à augmenter le bien-être et l'espérance de vie des citoyens.

Sanso Investment Solutions est une société de gestion d'actifs entrepreneuriale et indépendante basée à Paris, créée en 2011.

Sanso Investment Solutions promeut activement un investissement plus responsable auprès de ses clients investisseurs et de la communauté financière.

Les valeurs défendues sont liées à l'intégration des enjeux sociétaux, des thématiques d'avenir et de la limitation des impacts liés au développement durable.

Sanso IS développe pour ses clients, particuliers

et institutionnels, des solutions d'investissement innovantes à travers une gamme d'OPCM, une expertise en gestion sous mandat ainsi que des produits d'investissements dédiés. Sanso IS intervient sur l'ensemble des principales classes d'actifs, tant en titres vifs qu'en sélection des meilleures expertises mondiales.

L'ambition de l'entreprise : devenir le leader de la gestion sous mandat auprès des conseillers en gestion de patrimoine.

CHIFFRES CLÉS

25 collaborateurs
12 gérants-analystes
1,5 Md € d'encours sous gestion
30 fonds ouverts et dédiés

CONVICTION **ÉCONOMIE RÉELLE**



Le profil **Conviction Économie réelle** vise à financer « l'économie réelle » grâce à deux expertises :

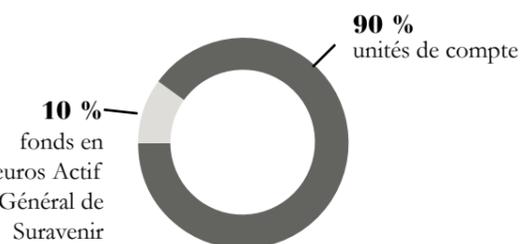
- une gestion sur des petites et moyennes valeurs (PME-ETI cotées et non cotées) à tous les stades de développement et dans les secteurs innovants de croissance (technologies de l'information, télécommunications, électronique, sciences de la vie, etc...);
- une multigestion internalisée depuis 18 ans et diversifiée dans les grandes classes d'actifs et dans des zones géographiques variées.

NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7: risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



ALLOCATION CIBLE

Cette répartition peut être composée à hauteur de **40 % maximum d'unités de compte** gérées par Eiffel Investment Group.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

La part en unités de compte, composée au **maximum de 10 % de fonds non cotés**, sera investie majoritairement en actions de sociétés finançant l'**économie réelle**.



POUR QUI ?

Cette répartition est destinée aux adhérents qui acceptent d'exposer une grande partie de leur investissement aux variations du marché actions.

CONVICTION **ENJEUX D'AVENIR**



Le profil **Conviction Enjeux d'Avenir** vise :

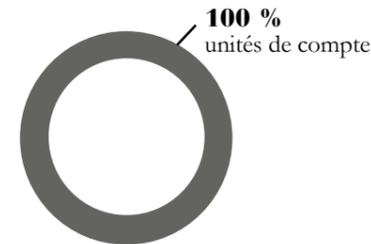
- à **combiner les thématiques d'avenir** : 50 % minimum de l'exposition action est investie sur des fonds focalisés sur les grands enjeux écologiques, technologiques et démographiques,
- **et la performance** : la partie complémentaire du portefeuille aura pour but de fournir du rendement, soit via le dividende pour la partie action, soit via les coupons obligataires.

NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7: risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



ALLOCATION CIBLE

Cette répartition peut être composée à hauteur de **20 % maximum d'unités de compte** gérées par Financière de l'Arc.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Tout ou partie des unités de compte pourra être investi en actions majoritairement investies en supports d'investissement focalisés sur les **grands enjeux du moment**.



POUR QUI ?

Les adhérents qui acceptent d'exposer la totalité de leur investissement aux variations du marché actions.

L'économie réelle est une sphère de l'activité économique essentiellement constituée par des **sociétés produisant des biens et des services**, pour la plupart **innovantes** et participant activement à l'**amélioration de la vie des citoyens**.

Une approche :

- **simple** : le suivi et la compréhension de l'allocation sont facilités pour le client grâce à l'approche collégiale et à l'utilisation de fonds purs (action, taux...) uniquement ;
- **engagée** : parce que les grands enjeux ne sont pas que financiers, Financière de l'Arc s'engage à verser à une ou plusieurs associations caritatives la totalité de sa rémunération issue des frais de gestion du profil.



Eiffel Investment Group est un gérant d'actifs spécialisé dans le financement des entreprises françaises et européennes. Le groupe gère 4 milliards d'euros (au 31/12/2021, engagements compris) et propose aux entreprises une gamme étendue de solutions de financement, en dettes et en fonds propres, privés et cotés. Eiffel Investment Group est une société indépendante, détenue par son équipe aux côtés d'Impala. A travers ses fonds, Eiffel Investment Group contribue à l'essor de sociétés innovantes proposant des biens ou services participant à l'amélioration

de la vie des citoyens, dans des secteurs d'activité variés, tels que les technologies de l'information, les sciences de la vie, l'industrie de pointe...

En 2010, l'équipe a concrétisé son engagement en faveur d'une finance plus responsable en étant signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de l'Organisation des Nations-Unies.

CHIFFRES CLÉS

85
collaborateurs

5 Md €
gérés

au 31/12/2023



Financière de l'Arc est une société de gestion de portefeuille située à Aix-En-Provence, dans le cadre prestigieux du château de la Pioline. La société est née en 2011 de la volonté de ses actionnaires historiques de bâtir une offre de gestion d'actifs de proximité, qui s'adresse à la fois à une clientèle de professionnels et de particuliers. Tous deux issus de l'univers de la gestion privée et de patrimoine, les fondateurs ont résolument développé la société à partir de deux valeurs : la connaissance du client et le service. Grâce à une équipe complémentaire, l'offre de la Financière de l'Arc s'articule autour de trois expertises : la gestion sous mandat, la

gestion pilotée et la gestion collective.

En 2020, la société a lancé un premier fonds ESG, Arc Sustainable Future, et poursuit une réflexion active afin d'approfondir son offre de fonds prenant plus spécifiquement en compte les critères liés à l'ISR.

Depuis 2018, la société détient une participation de 34 % au sein de la SGP Kyaneos AM, spécialisée dans l'investissement en immobilier résidentiel. **L'impact environnemental de cette SCPI est fort, leurs procédés de rénovation des logements permettent une baisse de l'énergie consommée et des gaz à effet de serre.**

CHIFFRES CLÉS

10
collaborateurs

4
gérants ou analystes

360 M€
d'actifs gérés

103 M€
en gestion profilée

1 400 000 €
de fonds propres

au 31/12/2022

CONVICTION INFRASTRUCTURES



Le profil **Conviction Infrastructures** vise :

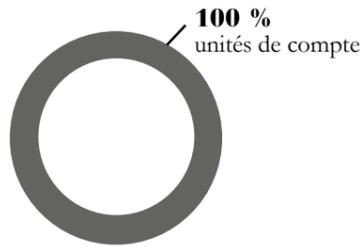
- une exposition diversifiée aux infrastructures listées grâce à plusieurs classes d'actifs et thématiques ;
- 50 % minimum de l'allocation se fait sur des fonds actions d'infrastructures essentielles et plus durables ;
- des stratégies sous-jacentes présentant une dimension plus responsable et prenant en compte les impacts positifs sur le quotidien des usagers.

NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



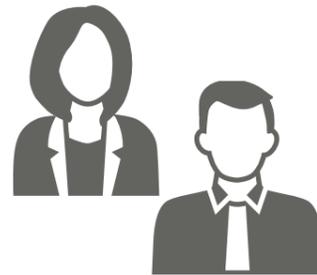
ALLOCATION CIBLE

Cette répartition peut être composée à hauteur de **40 % maximum d'unités de compte** gérées par Schroders. L'allocation est flexible avec une exposition cible de 65 % de fonds actions et 35 % de fonds obligataires.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Il est composé de fonds actions d'infrastructures essentielles, d'infrastructures sociales et qui contribuent à la transition énergétique et durable ainsi que de fonds obligataires européens.



POUR QUI ?

Les adhérents qui acceptent d'exposer une grande partie de leur investissement aux variations du marché actions tout en cherchant à bénéficier des opportunités de croissance durable liées aux infrastructures essentielles au bien-être actuel et à venir.

Et si votre épargne construisait le monde de demain ? Le profil Conviction Infrastructures vous propose d'investir dans **des secteurs liés au développement et à l'exploitation d'infrastructures essentielles qui contribuent à une transition durable** (énergie, eau, transports, digital...).

CONVICTION MONDE



Le profil **Conviction Monde** vise :

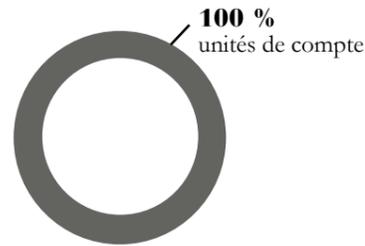
- à proposer une allocation d'actifs diversifiée et internationale ;
- à offrir, sur le long terme, des perspectives de performance supérieure aux actifs obligataires mais au prix d'un profil de risque plus élevé, marqué par une forte volatilité ;
- à diversifier votre investissement sur plusieurs classes d'actifs et zones géographiques afin de limiter cette volatilité.

NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



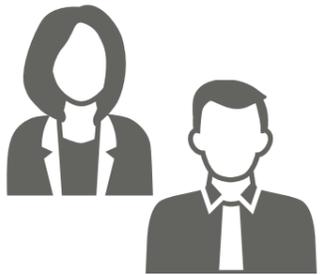
ALLOCATION CIBLE

Cette répartition peut être composée à hauteur de **50 % maximum d'unités de compte** gérées par Lazard Frères Gestion.



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

L'allocation pourra être positionnée sur toutes classes d'actifs et **toutes zones géographiques**.



POUR QUI ?

Les adhérents qui acceptent d'exposer la totalité de leur investissement aux variations du marché actions.

L'allocation variera de manière importante puisque tout ou partie pourra être investi en actions de manière à adopter une position défensive en cas de perspectives économiques et financières défavorables ou à l'inverse de bénéficier d'une exposition maximale en cas de perspectives favorables.

Schroders

Schroders est un groupe familial indépendant, fondé en 1804. La gestion d'actifs est leur unique activité et les objectifs de la société reflètent entièrement ceux de leurs clients, à savoir la création de valeur à long terme pour les aider à répondre à leurs besoins financiers futurs.

Ils gèrent et administrent 834 milliards d'euros* d'actifs pour le compte de leurs clients à travers le monde et sont présents dans 37 pays. Ils offrent des expertises sur toutes les classes d'actifs, grâce à 750 professionnels de l'investissement, qui apportent une connaissance approfondie des

marchés locaux.

L'approche ESG est intégrée à leur recherche depuis plus de 20 ans grâce à une équipe de 15 analystes qui produit de la recherche, crée des outils propriétaires et s'engage avec les entreprises pour les faire évoluer sur les critères ESG. Leurs fonds SISF* Global Sustainable Growth, SISF QEP Global ESG, SISF Global Climate Change Equity et SISF European Sustainable Equity sont labellisés ISR et leur fonds SISF* Global Energy Transition est labellisé Greenfin. * SISF désigne dans ce document la SICAV luxembourgeoise Schroder International Selection Fund.

CHIFFRES CLÉS

846,1 Mds €
d'encours sous gestion

+ 200 ans
d'existence, pionnier dans le financement d'infrastructures

23 ans
d'expérience dans l'ESG

22 ans
de présence en France

au 30/06/2023

LAZARD

FRÈRES GESTION

Lazard Frères Gestion est fondée en 1848 à la Nouvelle-Orléans, en tant que maison de commerce, par trois Français d'origine alsacienne : Alexandre, Lazare et Simon Lazard. Elle s'implante à Paris en 1854, allie la puissance d'un groupe mondial à la flexibilité d'une société à taille humaine et privilégie la proximité avec ses clients. Son approche de gestion fondamentale vise à surperformer sur l'ensemble du cycle économique tout en préservant le capital de ses clients. Sa culture d'investisseur avisé offre des solutions d'investissement bénéficiant de la combinaison des expertises macro-économiques et micro-

économiques de leurs équipes de gestion. Elle prône une relation de conseil avec ses clients qui s'inscrit dans la durée.

En 2014, la société signe les PRI (Principes de l'Investissement Responsable) qui visent à déterminer les liens entre les investissements et les questions environnementales, sociales et de gouvernance. En 2018, elle obtient la notation des PRI la plus élevée A+ (stratégie ESG sur la classe d'actifs Actions).

Le fonds Lazard Equity SRI (créé en 2001) obtient en 2018 le label ISR (Investissement Socialement Responsable) pour les épargnants en France et en Europe.

CHIFFRES CLÉS

192
collaborateurs

37,2 Mds €
d'actifs gérés

19
pays de distribution

44
professionnels de l'investissement

11
fonds labellisés ISR

15

au 30/06/2023

GAMME RESPONSABLE

RESPONSABLE ÉQUILIBRE

Le profil **Responsable Équilibre** vise :

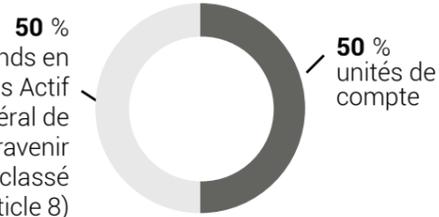
- à prendre en compte des critères de développement durable et à contribuer à financer une économie plus responsable en investissant à 100 % au sein de fonds labellisés ;
- à maîtriser l'exposition aux risques grâce à la prise en compte de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la sélection de fonds ;
- à combiner recherche de performance et sélection d'actifs plus responsables.

NIVEAU DE RISQUE*



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital



ALLOCATION CIBLE

Cette répartition est composée à hauteur de **50 % d'unités de compte monétaires, obligataires, actions ou diversifiées.**



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Plus de **400 unités de compte labellisées** sont disponibles en octobre 2023.



POUR QUI ?

Les adhérents **sensibles aux enjeux extra-financiers** (ou préférence durable) de leurs investissements avec un risque plus élevé que le profil prudent.

Le profil Responsable Équilibre a pour vocation de voir sa part UC investie en permanence à hauteur de **100 % en unités de compte disposant des labels ISR, Greenfin, Luxflag, Relance, Towards Sustainability, Finansol...** Ces labels délivrés par des tiers indépendants agréés sont des garanties de qualité sur lesquels les adhérents peuvent s'appuyer pour faire leur choix.



Federal Finance Gestion est une société de gestion spécialisée en gestion d'actifs. Depuis 40 années au service des épargnants et des investisseurs, la société affiche 43 milliards d'euros d'encours. Ses expertises sont regroupées au sein de 3 pôles (Mandat, Multigestion & Gestion Pilotée, Cross Asset Solutions), à destination des clients particuliers et/ou institutionnels. Au service de l'ensemble de ces équipes de gestion, un pool « Analyse financière et Recherche ESG » apporte son éclairage transversal, en particulier sur le thème de l'Investissement Socialement Responsable, une conviction historique de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion a pour ambition d'être acteur de la transition aux côtés de ses clients et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Ainsi, au-delà de l'intégration systématique des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion, Federal Finance Gestion a construit une gamme de mandats pour apporter du sens aux investissements et accompagner les transitions.

CHIFFRES CLÉS

69
collaborateurs

43 Mds €
d'actifs gérés

au 30/06/2023

RESPONSABLE DYNAMIQUE



Le profil **Responsable Dynamique** vise :

- à contribuer à la transition environnementale et la réduction de l'intensité carbone ;
- à maîtriser l'exposition aux risques grâce à la prise en compte de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la sélection de fonds ;
- à combiner le potentiel de performance et sélection d'actifs plus responsables.

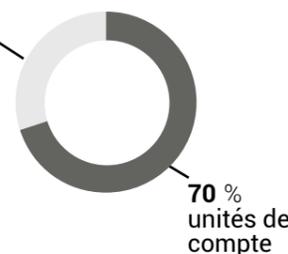
NIVEAU DE RISQUE



1: risque le plus faible, performance potentiellement plus faible. 7 : risque le plus élevé, performance potentiellement plus élevée.

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital

30 %
fonds en euros Actif Général de Suravenir (classé Article 8)



ALLOCATION CIBLE

Cette répartition est composée à hauteur de **70 % d'unités de compte monétaires, obligataires, actions ou diversifiées.**



UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Sélection d'unités de comptes alignées sur la **trajectoire de décarbonation édictée par les Accords de Paris** (dont certaines ayant obtenu un label indépendant tel que le label ISR, GreenFin ou LuxFlag Climate).



POUR QUI ?

Les adhérents **sensibles aux enjeux de transition environnementale**, qui recherchent un potentiel de performance supérieur au profil Responsable Équilibre tout en acceptant une volatilité et un **risque de perte en capital plus important.**

Le profil Responsable Dynamique a pour vocation de voir sa part UC être investie en permanence à hauteur de **100 % en unités de compte** orientées vers la **transition environnementale** et visant à la **réduction de l'intensité carbone.**



Federal Finance Gestion est une société de gestion spécialisée en gestion d'actifs. Depuis 40 années au service des épargnants et des investisseurs, la société affiche 43 milliards d'euros d'encours. Ses expertises sont regroupées au sein de 3 pôles (Mandat, Multigestion & Gestion Pilotée, Cross Asset Solutions), à destination des clients particuliers et/ou institutionnels. Au service de l'ensemble de ces équipes de gestion, un pool « Analyse financière et Recherche ESG » apporte son éclairage transversal, en particulier sur le thème de l'Investissement Socialement Responsable, une conviction historique de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion a pour ambition d'être acteur de la transition aux côtés de ses clients et des entreprises dans lesquelles elle investit.

Ainsi, au-delà de l'intégration systématique des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa gestion, Federal Finance Gestion a construit une gamme de mandats pour apporter du sens aux investissements et accompagner les transitions.

CHIFFRES CLÉS

69
collaborateurs

43 Mds €
d'actifs gérés

au 30/06/2023

UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS ET SERVICES DE QUALITÉ



Suravenir

Siège social
232, rue Général Paulet
BP 103
29 802 Brest Cedex 9

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le Code des assurances. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4, place de Budapest - CS 92459 - 75 436 Paris Cedex 9).

Document publicitaire dépourvu de valeur contractuelle.

Ref. CMB / CMSO / 000002007 / Réf : 5250-4 (11/2023)